

Covid-19 : Retour de voyage

RETOUR VERT OU ORANGE

RETOUR ROUGE EU/SCHENGEN

RETOUR ROUGE EU/SCHENGEN

RÉSIDENT
BELGE

VACCINÉ*

VAGGINÉ

Testing
Quarantaine

VACCINÉ

VAGGINÉ

Testing (autotest
conseillé s'il y a eu
une situation à
risques en voyage)

Quarantaine

Testing : PCR 72h avant
arrivée ou à l'arrivée + à
J7

Quarantaine : jusqu'au
résultat du J1 (négatif),
pas jusqu'à J7

VACCINÉ**

VAGGINÉ

Testing : PCR à
l'arrivée + à J7

Quarantaine :
Jusqu'au résultat du
J1 (négatif), pas
jusqu'à J7.

Testing : PCR à
l'arrivée + à J7

Quarantaine :
Obligatoire, levée si
J7 négatif

Même procédure à suivre pour les contacts à haut risque.

RÉSIDENT
NON-BELGE

VACCINÉ

VAGGINÉ

Testing
Quarantaine

VACCINÉ

VAGGINÉ

Testing (autotest
conseillé s'il y a eu
une situation à
risques en voyage)

Quarantaine

Testing : PCR 72h
avant arrivée (pas de
voyage si positif)
+ à J7

Quarantaine

VACCINÉ

VAGGINÉ

Testing : à l'arrivée
et à J7

Quarantaine :
Jusqu'au résultat du
J1 (négatif), pas
jusqu'à J7

Testing : PCR à
l'arrivée et à J7

Quarantaine :
Obligatoire, levée si
J7 négatif

*Voyages non-essentiels interdits pour les voyageurs hors EU.
Pour les voyages essentiels, voir résidents belges.*

ET SI LE PATIENT EST CONTACT À HAUT RISQUE ?

Peu importe d'où il revient, il doit suivre la même procédure qu'en cas de retour de zone rouge hors EU/Schengen (voir ci-dessus) : **Tant les vaccinés que les non-vaccinés doivent passer deux tests**, mais la quarantaine prend fin **après le test 1 (négatif) pour les vaccinés et après le test 2 (négatif) pour les non-vaccinés.**

Source : Sciensano

* : Dans ce document, pour les voyages en Belgique/EU/Schengen, nous entendons par « vacciné » les personnes qui ont obtenu un certificat de vaccination ou de rétablissement.

** : Dans le cas des pays hors EU/Schengen, les « vaccinés » sont uniquement les personnes qui ont obtenu leur certification de vaccination.